



Regroupement familial/ carte séjour

Par **Sara**, le **25/06/2010 à 21:09**

Bonjour,rnrnVoilà je suis arrivée en France à l'âge de 11ans, par regroupement familial, j'ai eu mes 18ans en Avril, j'ai déposé ma première demande de carte de séjour le 25mai, j'ai déjà effectué ma visite médical, je suis scolarisé depuis mon arrivé, le problème c'est que j'ai réservé pour partir en vacances, et je ne peux pas voyager car j'ai eu un récépissé de 1ere demande, j'ai contacté la sous préfecture qui me dit que ma carte ne sera prête ni en juillet ni en Aout, dois je tout de même partir ? sachant que je risque d'être bloquée au pays,rnOn m'a éventuellement parlé du visa de retour, j'ai mes parents qui partent la semaine prochaine, peuvent-ils le demander à ma place, une fois que j'ai eu la réponse je partirais ?rnrn je voudrais savoir si il existe éventuellement une solution primordiale car j'ai ma grand mère qui est malade c'est très urgent !!! merci
Sara

Par **lebucheron88**, le **26/06/2010 à 08:52**

<http://www.votre-question-juridique.com> la réponse se trouve ici

Par **lalgerienne**, le **02/09/2010 à 18:49**

bonjour je suis de nationalité française mon mari ce trouve en Algérie es-que je peut faire un regroupement familiale?et comment?

Par **ayman**, le **13/10/2010** à **21:16**

nom c est pas le regroupement familia que tu vas faire puisque tu as la nationalité française
ton mari va faire visa conjoint français
nil faut aller a l ofii que tu depends renseigne toi laba